



No.	CF-2013-41	1/2
Date d'émission	30 décembre 2013	

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

La présente consigne de navigabilité (CN) est peut-être applicable à un aéronef qui serait, selon nos dossiers, immatriculé à votre nom. Les CN sont publiées en vertu du **Règlement de l'aviation canadien (RAC) 521, Division X**. Selon le **RAC 605.84** et les détails de l'**Appendice H de la Norme 625 du RAC**, un aéronef immatriculé au Canada ne demeure en état de navigabilité que s'il continue à respecter toutes les CN qui lui sont applicables. L'autorité de vol de l'aéronef risque de ne pas demeurer en vigueur si l'on ne se conforme pas aux exigences d'une CN. Pour faire une demande d'un autre moyen de se conformer, il faut répondre aux exigences du **RAC 605.84** et de la Norme mentionnée ci-dessus.

Cette CN a été publiée par la division du Maintien de la navigabilité (AARDG), direction de la Certification nationale des aéronefs, Transports Canada, Ottawa, tél. 613-952-4357.

Numéro : CF-2013-41

Sujet : Mauvais assemblage d'un raccord en té de non-retour FIREEX

En vigueur : 13 janvier 2014

Applicabilité : Les aéronefs de Bombardier Inc. modèle BD-700-1A10 et BD-700-1A11 portant les numéros de série 9002 à 9500 et 9998.

Conformité : Dans les 100 heures de temps dans les airs ou dans les 180 jours à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, selon la première de ces deux éventualités, à moins que ce ne soit déjà fait.

Contexte : Un constructeur de cellule a découvert qu'un raccord en té de non-retour (FIREEX) utilisé dans les lignes de distribution des systèmes d'extinction d'incendie de l'aéronef avait été mal assemblé par un autre constructeur de cellule. Un raccord en té de non-retour correctement assemblé contient normalement une seule bille de non-retour, alors que le raccord en cause en contenait deux. Le fabricant FIREEX a informé Bombardier que cette anomalie pouvait se retrouver sur certains aéronefs des modèles BD-700-1A10 et BD-700-1A11.

Des essais ont démontré que l'installation incorrecte de la bille de non-retour supplémentaire dans le raccord réduisait le débit de l'agent extincteur. Les aéronefs des modèles BD-700-1A10 et BD-700-1A11 contiennent trois raccords en té de non-retour, un pour chaque moteur et un pour le groupe auxiliaire de bord. Les raccords défectueux réduiront la protection contre les incendies offerte aux endroits touchés.

Bombardier a publié plusieurs bulletins de service d'alerte (BSA) afin d'identifier, d'inspecter et de remplacer, au besoin, tous les raccords concernés. La présente CN prescrit l'incorporation des BSA de Bombardier pertinents afin de corriger ce problème.

Mesures correctives : **Partie I – Vérification du numéro de série :**

Inspecter et vérifier le numéro de série du raccord en té de non-retour FIREEX, de référence (réf.) 446651, conformément aux consignes d'exécution du BSA de Bombardier pertinent, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Modèle d'aéronef	Bulletins de service d'alerte pertinents
BD-700-1A10	A700-26-010 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou A700-26-6002 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.

En vertu du **RAC 202.51**, le propriétaire enregistré d'un aéronef canadien doit aviser par écrit le ministre de tout changement de nom ou d'adresse, dans les sept jours suivant ce changement.

Pour demander un changement d'adresse, veuillez contacter le **Centre des communications de l'Aviation civile (AARC)** à Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1A 0N8 ou 1-800-305-2059 ou www.tc.gc.ca/Aviationcivile/communications/centre/address.asp

Canada

BD-700-1A11	A700-1A11-26-003 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou A700-26-5002 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.
-------------	--

- A. Dans le cas des aéronefs sur lesquels on a identifié un raccord en té de non-retour FIREEX de réf. 446651 dont le numéro de série se trouve dans la liste du tableau suivant, exécuter les mesures prévues à la partie II de la présente CN.

Numéros de série
062 à 070
117 à 133
3728 à 3731
3733 à 3760
3762 à 3776

- B. Dans le cas des aéronefs sur lesquels on n'a pas identifié un raccord en té de non-retour FIREEX de réf. 446651 dont le numéro de série se trouve dans la liste du tableau qui précède, la présente CN n'exige aucune mesure additionnelle.

Partie II – Inspection et remplacement du raccord en té de non-retour

Inspecter le raccord en té de non-retour concerné identifié dans la partie I.A. de la présente CN, et le remplacer au besoin, conformément aux consignes d'exécution du BSA de Bombardier pertinent, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Modèle d'aéronef	Bulletins de service d'alerte pertinents
BD-700-1A10	A700-26-010 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou A700-26-6002 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.
BD-700-1A11	A700-1A11-26-003 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada, ou A700-26-5002 de la version originale en date du 18 avril 2013, ou toute révision ultérieure approuvée par le chef, Maintien de la navigabilité aérienne de Transports Canada.

Autorisation : Pour le ministre des Transports,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Robin Lau
Chef intérimaire, Maintien de la navigabilité aérienne

Contact : Robin Lau, Maintien de la navigabilité aérienne, Ottawa, téléphone 613-952-4357, télécopieur 613-996-9178 ou courrier électronique CN-AD@tc.gc.ca, ou tout Centre de Transports Canada.